

Intempéries : l'ONF appelle à la plus grande vigilance dans les forêts d'Île-de-France, de Normandie, des Hauts-de-France et du département des Ardennes

L'Île-de-France, la Normandie, les Hauts-de-France et le département des Ardennes, placés jeudi 12 janvier en vigilance orange et rouge par Météo France, ont été touchés par une tempête dans la nuit de jeudi à vendredi. Les vents ont entraîné des dégâts en forêt.

L'Office national des forêts appelle à la plus grande prudence, et déconseille fortement au public de se rendre en forêt ce weekend et dans les jours qui suivent. Par mesure de sécurité, l'ONF a pris la décision d'annuler tous les événements (associatifs, sportifs, etc.) organisés en forêt ce weekend dans ces régions.

Pour l'heure, l'ONF effectue un état des lieux sur le terrain afin d'évaluer précisément l'impact de cet épisode. Ses équipes mettent tout en œuvre pour sécuriser les routes ainsi que les chemins et les sentiers. A l'issue de cet inventaire qui durera quelques jours, un nouveau communiqué d'information sera diffusé la semaine prochaine.

L'ONF demande à chacun d'être attentif à ces recommandations.

LISTE DES DÉPARTEMENTS CONCERNÉS

Aisne (02), Ardennes (08), Calvados (14), Eure (27), Manche (50), Nord (59), Oise (60), Orne (61), Pas-de-Calais (62), Paris et petite couronne (75-92-93-94), Seine-Maritime (76), Seine-et-Marne (77), Yvelines (78), Somme (80), Essonne (91) et Val-d'Oise (95).